

## REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 09 janvier 2023 – Salle du Conseil Municipal

Convocation du 3 janvier 2023

Présents(es) : JOMARD Pascale, GRAMMARE Isabelle, BOUILLON Nadine, BOUHANA Eric, LECANU Estelle, GUIARD Lionel, GUYOMAR Olivier, APPERCEL-CONVERT Stéphanie

Excusés(ées) : CORGIER Frédéric avec pouvoir à Nadine BOUILLON, LECANU Guillaume avec pouvoir à Pascale JOMARD, CHAUMERON Ludivine avec pouvoir à LECANU Estelle, GOUDARD Jean-Pierre avec pouvoir à GUIARD Lionel, LEREVEREND-CHARPENTIER Clotilde, DELHOMME Aurélien

Absent : CHATAIGNER Guillaume

Désignation du secrétaire de séance : GUIARD Lionel

### ➤ Publication du PV de la dernière séance

PV du 14 novembre : modification demandée par Lionel Guisard : modifier Stéphanie APPERCEL-CONVERT liste les 3 biens soumis au droit de préemption, car elle était absente à la dernière séance du conseil.

Avec cette modification, le PV du 14 novembre 2022 est donc publié cette semaine après signature du Maire et du secrétaire de séance.

Précision : la modification des horloges du SYDER est effectuée sans frais pour la commune.

### ➤ Délibérations

#### ✓ Tarifs communaux

Les tarifs communaux ont été votés lors de la dernière séance du Conseil Municipal, sauf pour les droits de place avec ou sans électricité. Il est proposé de ne pas augmenter ces tarifs.

#### Proposition adoptée à l'unanimité.

#### ✓ Abondement au ravalement de façades – PIG

Dans le contexte du PIG (Programme d'intérêt Général), la COR propose une aide aux particuliers pour les ravalements de façades, de 4€/m<sup>2</sup> pour des enduits ciment, et de 7€/m<sup>2</sup> pour des enduits traditionnels, dans la limite de 200m<sup>2</sup>.

Il est proposé aux communes d'abonder ces montants, en % des sommes versées par la COR.

Après discussion, il est proposé de voter une enveloppe annuelle de 3000€ sur l'ensemble de la commune, avec un abondement de 50% des sommes versées par la COR.

#### Proposition adoptée à l'unanimité.

#### ✓ Demandes de subventions 2023

#### **Place des platanes :**

En 2022, l'état n'a pas subventionné ce projet, le département a versé une subvention de 50 250€ pour la réhabilitation de la place hors construction, la Région ne s'est pas encore prononcée.

Pascale Jomard propose :

- De demander une subvention à l'état dans le cadre du Fonds vert
- De demander une subvention au département pour la phase 2 (construction)
- La subvention COR en fonds de concours pourra être demandée en fin de travaux

#### **Préau de l'école et réaménagement de la cour :**

Pascale Jomard propose de solliciter l'état (DETR), le département, et la région. Le montant total estimé en septembre 2022 est de 178 000€.

#### **Amendes de police**

La commune doit s'engager à réaliser les travaux prévus en 2022 et à accepter la subvention du département de 2 471€.

Pour 2023, des devis devront être demandés pour un rétrécissement route de roue, une sécurisation du carrefour rue de la mairie et route du Goutel, un marquage piéton route du Goutel, une sécurisation renforcée route de la rivière.

#### **Propositions adoptées à l'unanimité.**

##### ✓ **Recensement**

Pascale Jomard propose l'indemnisation des agents recenseurs et de la coordinatrice. Une enveloppe de 2 140€ est attribuée par l'état. La commune a le choix d'abonder ou pas.

Madame Appercel-Convert, étant la coordinatrice, ne participe ni à la discussion, ni au vote, et sort de la salle.

Après discussion, il est proposé de diviser en 4 parts égales l'enveloppe attribuée par l'état, et de ne pas abonder, compte tenu du contexte économique actuel.

#### **Proposition adoptée à 9 voix pour et 3 voix contre.**

##### ✓ **Rénovation des commerces des centres bourgs – aides de la COR :**

La Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR) apporte une aide financière à la rénovation des commerces de centre bourg. Il convient donc de délimiter le centre bourg. Les élus proposent que les limites soient les panneaux d'entrée/sortie de la commune, en ajoutant les voies sans panneau. Un plan sera transmis à la COR avec la délibération.

#### **Proposition adoptée à l'unanimité.**

##### ✓ **Portage des repas – augmentation du prix**

L'hôpital qui élabore les repas pour le portage à domicile annonce une augmentation de 20%, passant le prix unitaire de 5 à 6€ à compter du 1<sup>er</sup> janvier. Afin de continuer à gérer ce service, la commune doit accepter cette augmentation.

#### **Proposition adoptée à l'unanimité.**

➤ Avis pour passage de compétitions de sports mécaniques:

Plusieurs compétitions de sports mécaniques demandent de pouvoir passer soit dans le village, soit sur les chemins communaux : le rallye de Charbonnières, l'Enduro du moto club de la croix Borsat, le raid bleu... Pascale Jomard souhaite avoir l'avis du Conseil, les arguments pour discuter avec les organisateurs. Une majorité des présents préfère éviter que ces compétitions passent dans le village ou sur les chemins communaux pour des questions de bruit, de pollution, de dégradation. Plusieurs élus s'abstiennent de se prononcer, et plusieurs élus sont favorables afin de laisser la liberté à chacun de choisir son sport.

Par ailleurs, il est intéressant de demander aux organisateurs quelles sont les nouvelles mesures mises en œuvre pour éviter bruit et pollution, et garder les chemins en état pour les autres utilisateurs.

➤ Informations :

Travaux de l'Odyssée :

L'ensemble des travaux est achevé, une inauguration sera prévue au printemps.

Travaux de la prison :

Les employés communaux doivent terminer rapidement et la porte en verre doit être posée par JVM.

WC du boulodrome :

Les cloisons et l'isolation sont terminées. La plomberie et l'électricité se feront dans le mois de janvier.

Eglise :

Dégât des eaux : une réunion de coordination fin janvier avec Estelle LECANU, le plâtrier et l'entreprise qui échafaude. Travaux payés par l'assurance.

Préparation de la cérémonie des vœux :

Une introduction sera faite par le maire, suivie d'un diaporama commenté par les responsables de commissions.

Un buffet clôturera cette cérémonie.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour la mise en place et le rangement de la salle.

➤ Urbanisme : droit de préemption

Stéphanie APPERCEL-CONVERT a préparé la liste des 4 biens mis en vente sur lesquels la commune doit se positionner :

- Maison au 207 rue des écoles
- Maison au 48 chemin de la chaînée
- Maison + terrain au 404 route de la rivière
- Maison au 316 route de Lamure sur Azergues

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas préempter.

➤ Informations des commissions communales :

- Colis et repas des Anciens (Nadine) : 79 colis distribués dont 14 à l'EHPAD, 36 repas au restaurant (59 repas en 2022).
- Réunion de quartier (Nadine) secteur le Plat Marsan en mars /avril - Suite à la réunion de quartier Nuzières/Challière, RDV avec Mr MONNIER du Département pour répondre aux problèmes de sécurité routière (Pascale).
- Nouveaux arrivants, réunion à prévoir en mars (Nadine).
- Urbanisme (Stéphanie) : PLU réunion en visio fin janvier avec le cabinet pour la modification du règlement.
- Espaces verts (Estelle) : Le bois pour réparer les installations à l'aire de loisirs a été commandé à Kit Forêt, et sera installé par les agents techniques.
- Bâtiments (Pascale): Reçu lettre du Club La Boule les Amis (Lyonnaise) réclamant une rénovation du sol du boulodrome.
- Commerces (Pascale) : Ouverture prochaine d'un commerce rue Grange Bourdon, « La Paillote » par Mme GALVAND (salon de thé, vêtements d'occasions...) Un collectif de riverains mécontents demande un RDV en Mairie.

PUBLIC :

- Mr MOREL Christophe s'étonne que les élus s'opposent au passage du rallye de Charbonnières et de l'enduro Moto.  
Décision très expéditive, sans connaître ni les tracés, ni les dégradations éventuelles.
- Mr MOREL Christophe intervient pour le Badminton et déclare que l'éclairage de la salle de l'étoile est aveuglant, et demande s'il y a possibilité d'installer des filtres ou réduire la luminosité. Les élus lui répondent que cette salle est aux normes de la Fédération de Basket et qu'une modification de l'éclairage est difficilement envisageable.

L'ordre du jour étant épuisé, les débats du conseil sont clos ce jour à 22h25.